



# CENTRE SOCIAL SAUVEGARDE

## Reprise de l'activité progressive

Fait le 06.05.2020

### MESURES SANITAIRES

Le Centre Social Sauvegarde a décidé de reprendre son activité uniquement lorsque les outils et mesures sanitaires seront appliqués afin de permettre d'accueillir du public.

#### 1. Le Centre Social Sauvegarde va mettre en place

- L'achat de 600 masques et une distribution aux professionnels et bénévoles référents
- Le respect des gestes barrières dans chacune des activités
- L'aération des salles toute les 3 heures pendant 15 minutes
- La désinfection du Centre par le personnel en interne une semaine avant la reprise des premières activités
- L'installation d'un circuit au sol dans le bâtiment
- Une différenciation des espaces pour une entrée et une sortie du bâtiment
- L'achat de 23 litres de gels hydro-alcooliques pour les professionnels, les bénévoles référents d'activités et les adhérents
- Achat de produits d'hygiène spécifiques « nettoyage surface coronavirus »
- L'installation de tubes de gels hydro-alcooliques à l'entrée de chaque espace et de chaque salle
- La mise en place d'un plexiglass pour le personnel accueillant

26, avenue Rosa Parks - La Duchère - 69009 LYON

Tél. : 04.78.35.77.47

[accueil@centresociauxsauvegarde.com](mailto:accueil@centresociauxsauvegarde.com)



- Des marquages au sol pour faire respecter les distanciations d'un mètre
- L'achat de vêtements lavables à 60 degrés pour le personnel crèche
- L'allongement des heures du chargé de maintenance du Centre Social afin d'effectuer la désinfection
- Plans de nettoyage régulier des rampes d'escalier (2 fois / jour minimum), car il faut continuer de tenir la rampe dans les escaliers (en moyenne 10% des accidents du travail proviennent de chutes dans les escaliers, avec parfois des conséquences très graves...)
- Le recrutement d'un deuxième professionnel pour assurer une désinfection du Centre Social et des salles en soirée
- L'achat de produits désinfectants et de sprays à usage unique pour chaque professionnel et les bénévoles référents afin de nettoyer les salles et le matériel après utilisation.

**Le Centre Social s'engage à respecter les consignes gouvernementales, les consignes sanitaires et à faire son maximum pour sécuriser les adhérents, professionnels et partenaires au sein du bâtiment.**

## **2. Pour la crèche Vanille et Chocolat**

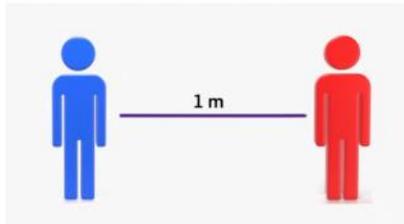
Un protocole sera mis en place et une communication aux familles précisera les modalités de réouverture de la crèche. Ce protocole expliquera l'ensemble des mesures sanitaires prises pour sécuriser les familles, les enfants et les professionnelles.

Tout enfant présentant une température supérieure à 38° ne pourra pas être accueilli, la fièvre pouvant être un signe du COVID-19. De même, l'enfant ne pourra pas être accueilli s'il présente une toux et / ou des difficultés respiratoires.

Du côté des professionnelles, un protocole est mis en place concernant les gestes barrières et le nettoyage des jeux et des locaux.



### 3. Le maintien de la distanciation physique



Le respect de la distanciation physique sera effective au Centre Social Sauvegarde. Elle permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces du Centre Social Sauvegarde.

Au sein du Centre Social, il a été fixé à 4m<sup>2</sup> minimum par personne l'occupation des salles et des espaces, ce qui doit permettre de garantir une distance minimale de 1 mètre autour d'une personne (dans toutes les directions)

### 4. Prise de température au sein du bâtiment (hormis crèche)

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

### 5. Manipulation des interrupteurs

Seul un professionnel unique pourra allumer et éteindre les lumières au sein du Centre Social, cette procédure a pour but de limiter les contacts via les interrupteurs.

### 6. Gestion des flux

Les activités se verront modifier leurs horaires d'arrivée et de départ afin de permettre un échelonnage. Cette gestion des flux permettra d'éviter une file d'attente trop longue et ainsi les contacts physique.



## 7. Le port du masque

Il est obligatoire dans l'enceinte du Centre Social Sauvegarde et ce jusqu'à nouvel ordre. Les professionnels, bénévoles référents se verront fournir des masques à usage personnel à porter dans le centre. Ces masques ne pourront être transportés au sein du domicile ou de l'extérieur. Ils devront être laissés au centre et lavés après chaque utilisation.

## 8. Les gestes barrières



## 9. Le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique

Un protocole sera expliqué au salarié lors du séminaire de formation du 18 mai. Mais en présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), la prise en charge reposera sur :

- L'isolement de la personne symptomatique dans une pièce dédiée
- La protection
- La recherche de signe de gravité



## **REPRISE DE L'ACTIVITE EN PRESENTIEL**

Il a été décidé d'organiser une reprise physique et progressive au sein du Centre Social à partir du 18.05.2020. Cette reprise sera progressive et pourra être remise en question suite à des décisions gouvernementales ; elle peut être également être reportée suite à un retard dans l'achat du matériel :

### **1. Reprise des professionnels**

**18.05.2020**

Reprise par les salariés pour un séminaire de deux jours afin de préparer la nouvelle organisation

### **2. Reprise de la crèche Vanille et Chocolat**

**25.05.2020**

Reprise de la crèche à 10 berceaux.

### **3. Reprise de l'accueil du Centre Social**

**25.05.2020**

Reprise de l'accueil du Centre Social et des horaires d'ouverture  
08h30 – 12h00 / 13h30 - 18h30



#### **4. Mise en place d'un service d'accompagnement scolaire enfance / jeunesse**

**25.05.2020**

Mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité en direction des enfants / jeunes afin de lutter contre le décrochage scolaire.

#### **5. Renforcement des actions d'accès aux droits et accompagnement administratif**

**01.06.2020**

Renforcement de l'ensemble des services d'accès aux droits et d'accompagnement administratif.

#### **6. Reprise des activités sociolinguistiques**

**01.06.2020**

Reprise des ateliers activités sociolinguistiques

#### **7. Reprise des activités adultes**

**15.06.2020**

Reprise de l'ensemble des activités adultes du Centre Social Sauvegarde

**En attendant ces dates, les professionnels continueront le travail à distance afin de maintenir le lien et d'organiser des activités à distance pour les habitants.**



## VIE ASSOCIATIVE

Il a été décidé que les associations adhérentes pourraient investir nos locaux dans l'ordre suivant :

**A partir du 20 mai**

L'association VRAC

**Jusqu'au 22/05/2020**

Les Restos du Cœur en fonctionnement actuel

**A partir du 25/05/2020**

Les Restos du Cœur sous une nouvelle organisation trouvée entre la responsable des Restos du Cœur et la direction du centre social

**A partir du 15 juin**

Les anciens combattants, UNC / Le SESSAD / L'association Discipline Positive



## ETE 2020

Au vu de la crise exceptionnelle, le Centre Social Sauvegarde a souhaité prendre des mesures exceptionnelles :

- Maintien des activités adultes / ASL / Permanence santé et écrivain public jusqu'au 31.07.2020
- Ouverture du centre social jusqu'au 21.08.2020
- Fermeture du centre social du 24.08.2020 au 28.08.2020 pour préparer la prochaine saison
- Mise en place d'un recrutement sur le secteur adulte sur les deux mois d'été
- Investissement dans la mise en place de sorties pour les familles et les jeunes
- Mise en place de séjours pour les familles et les jeunes
- Mise en place d'un espace de loisirs « vacances » sur l'arrière du Centre Social Sauvegarde.

**Les jauges d'accueils seront définies dans le temps en fonction des décisions gouvernementales et des procédures sanitaires, quoi qu'il arrive la capacité des salles ne pourra aller en dessous de 4m2 par personne.**



## LES EVENEMENTS ANNULES OU REPORTEES

### 1. Il a été décidé d'annuler

- La dictée pour tous du 23 mars
- Le ménage de printemps du 17 mars
- Le troc aux plantes du 15 avril

### 2. De reporter :

- La brocante du 18 avril en décembre 2020 pour une bourse aux jouets